

CSA R SID Exceptionnel Transformation 24 septembre 2024



Retour chrono sur le CSA R du Service d'Infrastructures de Défense (SID) exceptionnel

La transformation phase II concerne les régions à savoir : les ESID, USID, PMO, PCO. Il n'est pas prévu de modification de la cartographie des USID. Seule la dénomination va changer : SID-Région et SID-DC.

L'**Occitanie** à savoir : Montauban, Toulouse et Carcassonne sont transférés au SID Sud-Ouest (nouvelle dénomination de l'ESID de Bordeaux) suite à une étude menée par l'ESID de Lyon. Le transfert est prévu de janvier 2026 à mi 2028. La phase de préparation prévue initialement de juin à décembre 2025 est avancée. Le mandat de préparation au transfert va être donné aux directeurs des ESID de Bordeaux et de Lyon dès signature du DCSID (fin 2024). « On apprend de ses erreurs » constate le DCSID.

Pas de suppression de la maîtrise d'œuvre interne, toutefois priorité à la maîtrise d'œuvre externe. Le terme urgence opérationnelle sera revu quant à l'utilisation de la maîtrise d'œuvre interne. Il est à noter que les sections travaux réaliseront uniquement des petites opérations. La maîtrise d'ouvrage dans les STX est là pour accompagner les opérations de maîtrise d'œuvre.

La modification du ratio du personnel des PCO et PMO va être faite. Plus de personnel en PCO. Il est remarqué que les PMO sont des viviers formateurs pour les futurs personnels PCO.

L'**Académie Ministérielle de l'Infrastructure** développera des formations plus rationalisées et elle sera un appui pour la formation à distance.

Rappel feuille de route et phasage

Phase I :

Les textes signés/publiés à date :

- un cadrage stratégique validé le 06 mars 2024
- un arrêté d'organisation du SID du 05 juillet 2024 publié le 07 juillet au JORF
- une instruction provisoire de l'organisation de la DCSID signée le 22 août 2024 publiée au Bulletin Officiel du 30 août 2024
- un arrêté de transformation du 08 juillet 2024 publié le 10 juillet, ayant permis d'initier le PAT (Plan d'accompagnement de la Transformation).

Phase II

Dates clés de la phase 2 :

- mise en CIS (Consultation Inter Services) de l'arrêté d'organisation du SID avant octobre 2024 pour publication fin décembre 2024
- CSA-R du 26 novembre 2024

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02



federation@unsa-defense.org

portail-unsa.intradef.gouv.fr

www.unsa-defense.org

@UnsaDefense

www.facebook.com/UNSADefense

Unsa defense diffusion

Le Congrès SID du 03 octobre 2024 a pour objectif de réunir en un même lieu les personnels du SID et leurs partenaires (SGA, CEMA...) pour créer une cohésion et une meilleure communication. Les partenaires vont exposer leurs attentes du service. Ces derniers doivent comprendre que le SID est un socle fondamental pour leur permettre la réalisation de leurs missions. « *Si on ne marche pas bien rien ne fonctionne* » dit le Directeur. Attention, il n'y aura aucune présentation de la transformation au Congrès cependant une présentation sera faite au niveau régional avant la date du Congrès.

La manœuvre RH d'accompagnement de la transformation :

Un travail d'analyse systémique qui porte sur l'ensemble des postes / agents du SID. La transformation a permis de modifier la relation entre le SID et SRHC. En effet, le SID est considéré comme grand employeur pour cette transformation.

Le but de RH DCSID est de vérifier l'ensemble des postes REO pour les aligner avec l'arrêté de transformation collectif. « N'oublier et ne laisser personne », dans un objectif de préservation des intérêts des agents et d'attractivité du service.

L'UNSA Défense remarque un investissement important de la part de la DCSID depuis ce début d'année sur le sujet de la transformation.

L'UNSA Défense se veut particulièrement vigilante et attentive au respect des échéances, comme des attendus, d'autant plus au titre de la manœuvre RH qui en découlera.



- CSA-M du 18 décembre 2024
- Arrêté de transformation Ministère des Armées de fin 2024
- Publication des arrêtés d'organisation des SID-Région, SID-EPN (Etablissement de Production Nationale) et AMI (Académie Ministérielle de l'Infrastructure) fin décembre 2024
- mise en œuvre de l'EPN au 1er janvier 2025
- mise en œuvre des SID-Région au PAM 2025
- étude DID et ajustements deuxième semestre 2025
- processus AMR lancé, 1ère convocation AMR prévue mi-octobre 2024 transfo DCSID.

Prochain CSA R SID

le 26 novembre 2024

Sujets abordés :

- Présentation formelle des régies,
- Présentation et vote de modification de l'arrêté d'organisation.



UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02



federation@unsa-defense.org

portail-unsa.intradef.gouv.fr

www.unsa-defense.org

@UnsaDefense

www.facebook.com/UNSADefense

Unsa defense diffusion

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision